

CONSEIL GENERAL DE SEINE-ET-MARNE

Séance du 27 Mars 2009

Commission n° 1 - Aménagement Durable du Territoire et Environnement

Commission n° 7 - Finances

DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES

RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL GENERAL N° 1/02

OBJET : Actions "Aménagement" : études départementales d'aménagement du territoire et Technologies d'Information et de Communication (TIC) et autres actions. Budget 2009.

RÉSUMÉ : Le présent rapport porte sur les inscriptions de crédits relatives aux études départementales d'aménagement du territoire, aux T.I.C. et autres actions.

Les dépenses de fonctionnement (0,73 M€) sont en augmentation de 28,3 % par rapport au BP 2008 (0,57 M€).

En investissement, une autorisation de programme est inscrite pour les T.I.C. à hauteur de 0,25 M€ contre 1,44 M€ au BP 2008.

Les crédits de paiement s'élèvent à 2,05 M€ contre 12,82 M€ au BP 2008. Cette évolution correspond à la fin du versement de la subvention d'équipement DSP haut débit, qui à elle seule s'élevait à 10,9 M€ au BP 2008.

Par ailleurs, des recettes sont ouvertes, en fonctionnement pour un montant de 0,35 M€ et en investissement pour un montant de 0,76 M€

Les inscriptions de crédits qui vous sont proposées relèvent des programmes « Actions d'aménagement/Études sur l'aménagement du Territoire » et « Aménagement/Autres actions ».

A- PROGRAMME « ACTIONS D'AMÉNAGEMENT/ETUDES SUR L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE »

I - DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

OUVERTURE D'UNE ENVELOPPE DE DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2009

Pour l'exercice 2009, je vous propose la création des opérations suivantes :

Libellé de l'opération	Montant de l'opération
Cotisations diverses	12 000
Expérimentation « éco-quartiers » Défi 1-Action 4 de l'agenda 21	98 100
Total de l'enveloppe de dépenses 2009	110 100

Cotisations diverses

Ce montant permettra de renouveler l'adhésion du Département à différents organismes :

- La cotisation à l'Observatoire Régional du Foncier (O.R.F.) : le Département est représenté au conseil d'administration de l'O.R.F. et participe à ses travaux au même titre que les autres Départements de l'Ile-de-France qui en sont membres (montant 800 €).
- L'adhésion du Département au Syndicat Mixte de la Goële : le Syndicat Mixte de la Goële, créé le 4 décembre 2002, a pour objet des actions spécifiques d'intérêt intercommunautaire (création et gestion des zones d'activités économiques, réalisation et gestion d'équipements et infrastructures d'intérêt général, gare routière de Saint Mard et participation éventuelle à la gestion des transports en commun).(montant 1 524,49 €).
- Le renouvellement de l'adhésion à l'Association des Villes et des collectivités pour les Communications Electroniques et l'Audiovisuel (A.V.I.C.C.A.) s'avère indispensable. En effet en tant que collectivité opérateur, le Département participe activement aux ateliers organisés par l'A.V.I.C.C.A., association qui défend les intérêts du Département auprès de l'Etat, de l'A.R.C.E.P. (Autorité de Régulation des Communications Electroniques et Postales) mais également auprès des opérateurs des télécommunications (montant 4 240 €).
- Le renouvellement de l'adhésion du Département à l'Association Française du Développement Urbain (A.F.D.U.) : La mission de l'A.F.D.U. est de faciliter la coopération et les échanges d'informations, d'idées, d'expériences entre toutes les personnes, collectivités territoriales et organismes privés ou publics, concernés par la planification, le financement, l'administration, la construction et la gestion des grandes opérations d'aménagement et de développement urbain (montant 1 800 €).
- L'adhésion à l'Association Roissy CAREX : Créée en 2008, cette association, composée de plus de 30 membres (collectivités, entreprises, Réseau Ferré de France...) souhaite mettre en place un service de fret ferroviaire à grande vitesse destiné à desservir les zones situées entre 200 et 800 kms de l'aéroport. Ce projet aura incontestablement un impact sur la Seine et Marne en termes d'emplois, de

développement économique et d'économie durable en particulier pour la future zone d'activités de Mitry-Mory inscrite à proximité dans le projet de S.D.R.I.F.(montant 2 000 €).

Expérimentation « éco-quartiers » Défi 1-Action 4 de l'agenda 21

Il s'agit de financer deux expérimentations « éco-quartiers » sur les communes de La Ferté-sous-Jouarre et Congis-sur-Thérouanne.

OUVERTURE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT 2009

Pour l'exercice 2009, je vous propose la création des opérations suivantes :

Libellé de l'opération	Montant de l'opération	CP 2009
Etudes aménagement du territoire	100 000	15 000
Agenda 21 – Partenariat ARENE	30 000	10 000
Total de l'AE de dépenses 2009	130 000	25 000

Etudes départementales d'aménagement du territoire

Une étude sera lancée en 2009 afin de faire un état des lieux des principales zones d'activités sur l'ensemble du département. Cet état des lieux permettra de quantifier les besoins de requalification des principales zones du département et de fournir des éléments permettant d'apprécier les priorités. Par ailleurs, les différentes réflexions en cours (Roissy, Villaroche, évolution de l'activité économique,...) sont susceptibles de déboucher également sur des besoins complémentaires d'études par rapport aux données existantes.

Agenda 21 – Partenariat ARENE

Centre d'expertise et de ressources francilien en matière de développement durable, l'Agence Régionale de l'Environnement et des Nouvelles Energies (ARENE) sera sollicitée pour différentes actions de l'Agenda 21 : Actions 3 (Zones d'activités), 4 (éco-quartiers), 20 (solidarités internationales), 23 (échanges avec les collectivités engagées dans la voie du DD) et 28 (énergies-climat).

A ce titre, une convention cadre de partenariat triennale entre l'ARENE et le Conseil général de Seine-et-Marne sera établie, impliquant une subvention départementale d'un montant de 30 000 €.

RAPPEL DES OPERATIONS DE DEPENSES NECESSITANT UNE INSCRIPTION DE CREDITS DE PAIEMENT 2009

Le tableau qui suit détaille les opérations de dépenses sur autorisations d'engagement antérieures au BP 2009 pour lesquelles des crédits de paiement sont prévus au titre de l'exercice 2009.

Libellé de l'opération	Année de création	Montant de l'opération	CP 2009
Etudes aménagement du territoire	2007	425 000	50 000
Etudes aménagement du territoire	2008	688 200	492 308
Total des CP 2009			542 308

Pour l'année 2007, les études relatives au pôle de Roissy et à l'observatoire économique démarreront en 2009. Les consultations pour le lancement, d'une part, des études stratégiques et de piquetage en vue de l'extension du réseau en fibre optique et, d'autre part, de l'étude sur les « usages », ont été lancées fin 2008. Quant à l'étude sur le schéma départemental de la logistique, elle devrait être lancée courant 2009.

Le total des crédits de paiement 2009 s'élève à 677 408 € pour les dépenses de fonctionnement.

II - RECETTES DE FONCTIONNEMENT

OUVERTURE D'UNE ENVELOPPE DE RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2009

Pour l'exercice 2009, je vous propose la création des opérations suivantes :

Libellé de l'opération	Montant de l'opération
Recette « F.T.T.H » T.I.C.	240 000
Recette « Etude schéma départemental de la logistique »	75 000
Total de l'enveloppe de recettes 2009	315 000

La Région Ile-de-France et la Caisse des Dépôts et Consignations participeront chacune pour un tiers, au financement de l'étude F.T.T.H. (Fibre To The Home – Fibre optique au domicile) en vue de l'extension du réseau fibre optique. Ces participations s'effectuent sur le coût hors taxe des dépenses engagées par le Département. A ce jour, ces montants sont prévisionnels. En effet, les marchés n'étant pas encore attribués, leurs montants ne sont pas connus avec précision.

Une contribution régionale est également attendue pour l'étude sur le schéma départemental de la logistique.

B- PROGRAMME « AMÉNAGEMENT/AUTRES ACTIONS »

I - DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

OUVERTURE D'UNE ENVELOPPE DE DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2009

Pour l'exercice 2009, je vous propose la création des opérations suivantes :

Libellé de l'opération	Montant de l'opération
Assistance juridique pour le suivi de la DSP	20 000
Adhésion au Syndicat Mixte « Paris Métropole »	30 000
Total de l'enveloppe de dépenses 2009	50 000

Assistance juridique pour le suivi de la DSP

L'assistance juridique pour le suivi et le contrôle de la D.S.P. a fait l'objet d'un nouveau M.A.P.A. lancé en 2008.

Adhésion au Syndicat Mixte « Paris Métropole »

Né du débat sur le « Grand Paris », ce Syndicat Mixte a été créé afin de réaliser des études sur les grands enjeux affectant l'espace Métropolitain. Les enjeux tels que le logement, les transports, le développement économique et la solidarité financière entre collectivités ont conduit le Département à décider d'adhérer à ce Syndicat lors de la séance du 19 décembre 2008.

Le total des crédits de paiement 2009 s'élève à 50 000 € pour les dépenses de fonctionnement.

II - RECETTES DE FONCTIONNEMENT

OUVERTURE D'UNE ENVELOPPE DE RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2009

Pour l'exercice 2009, je vous propose la création de l'opération suivante :

Libellé de l'opération	Montant de l'opération
Redevances frais de contrôle DSP	30 000
Total de l'enveloppe de recettes 2009	30 000

Redevances frais de contrôle DSP

Il s'agit du remboursement par le délégataire des dépenses engagées par le Département pour assurer le contrôle de la D.S.P. de mise à disposition d'un réseau départemental de communications électroniques. Cette recette est prévue au contrat de D.S.P.

III - DEPENSES D'INVESTISSEMENT

OUVERTURE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME 2009

Pour l'exercice 2009, je vous propose la création de l'opération suivante :

Libellé de l'opération	Montant de l'opération	CP 2009
Extension fibre optique	250 000	100 000
Total de l'AP de dépenses 2009	250 000	100 000

Extension réseau fibre optique

Les extensions du réseau en fibre optique correspondent à de nouveaux raccordements de sites publics ou privés, via le réseau Sem@for77, lesquels feront l'objet d'avenants au contrat de D.S.P. (évolution de l'annexe II).

RAPPEL DES OPERATIONS DE DEPENSES NECESSITANT UNE INSCRIPTION DE CREDITS DE PAIEMENT 2009

Le tableau qui suit détaille les opérations de dépenses antérieures au BP 2009 pour lesquelles des crédits de paiement sont prévus au titre de l'exercice 2009.

Libellé de l'opération	Année de création	Montant de l'opération	CP 2009
Centre socio-culturel Leroy à St-Fargeau-Ponthierry	2005	855 640	427 820
Subvention d'équipement DSP haut débit	2007	30 746 000	1 521 200
Total des CP 2009			1 949 020

Centre socio-culturel Leroy à St-Fargeau-Ponthierry

Les travaux du centre socio-culturel ont démarré au second trimestre 2008.

Subvention d'équipement DSP haut débit

Il s'agit de la subvention versée à la société Sem@for77, délégataire du Département, dans le cadre de la délégation de service public (D.S.P). Les crédits de paiement inscrits doivent permettre de verser le solde (1 521 200 €) des sommes dues selon les clauses du contrat de délégation.

Le total des crédits de paiement 2009 s'élève donc, toutes autorisations de programme confondues, à 2 049 020 € pour les dépenses d'investissement.

IV - RECETTES D'INVESTISSEMENT

RAPPEL DES OPERATIONS DE RECETTES NECESSITANT UNE INSCRIPTION DE CREDITS 2009

Le tableau qui suit détaille les opérations de recettes antérieures au BP 2009 pour lesquelles des crédits sont prévus au titre de l'exercice 2009.

Libellé de l'opération	Année de création	Montant de l'opération	CP 2009
Infrastructures télécommunications très haut débit	2007	15 212 000	760 600
Total des CP 2009			760 600

Infrastructures télécommunications très haut débit : 760 600 €

Dans le cadre de la délégation de service public de mise à disposition d'un réseau départemental de communications électroniques, la Région Ile-de-France participe à hauteur de 50 % des frais engagés par le Département. Le montant inscrit correspond au solde de la participation régionale.

Le total des crédits 2009 s'élève donc, toutes autorisations de programme confondues, à 760 600 € pour les recettes d'investissement.

En conclusion, je vous propose d'approuver :

pour les dépenses d'investissement sur le programme « Aménagement/autres actions »,

- la création des opérations 2009,

pour les dépenses de fonctionnement, sur les programmes « Actions d'aménagement/Etudes sur l'aménagement du Territoire » et « Aménagement/autres actions »,

- la liste des subventions proposées à l'étape budgétaire.

Les propositions d'inscriptions de crédits d'investissement et de fonctionnement seront reprises et votées par chapitre dans le rapport « Projet de budget primitif pour l'exercice 2009 ».

Le Président du Conseil général,

Vincent ÉBLÉ

Dossier n° 1/02 des rapports soumis à la commission
n° 1 -- Aménagement Durable du Territoire et Environnement

Rapporteurs : M. CAPARROY
Commission n° 1 - Aménagement Durable du Territoire et Environnement

M. BERNHEIM
Commission n° 7 - Finances

Séance du 27 Mars 2009

OBJET : Actions "Aménagement" : études départementales d'aménagement du territoire et Technologies d'Information et de Communication (TIC) et autres actions. Budget 2009.

LE CONSEIL GÉNÉRAL DE SEINE-ET-MARNE,

Vu le rapport du Président du Conseil général

Vu l'avis de la Commission n° 1 - Aménagement Durable du Territoire et Environnement

Vu l'avis de la Commission n° 7- Finances

DECIDE

Sur le programme « Aménagement/autres actions ».

I - Pour les dépenses d'investissement :

- d'approuver la création sur l'autorisation de programme 2009 de l'opération suivante :

Libellé de l'opération	Montant de l'opération
Extension réseau fibre optique	250 000
Total de l'AP de dépenses 2009	250 000

II - Pour les dépenses de fonctionnement :

- de créer l'enveloppe de subvention suivante :

Enveloppe de subvention	CP / AD*	BP 2009
Expérimentation Eco-quartiers	AD	98 100

- d'attribuer les subventions suivantes :

Bénéficiaire	CP / AD*	BP 2009
Syndicat Mixte "Paris Métropole"	AD	30 000
Agenda 21 - Partenariat ARENE	AD	10 000

LE PRÉSIDENT,

V. ÉBLÉ

